



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° CU2/2025/22

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi - ~~que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi~~ - d'une demande de :
~~Permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées - permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation -~~ certificat d'urbanisme n°2.

Le demandeur est **Monsieur Élio - Angelo SPANO** demeurant **rue du Laveu 73 à 4101 SERAING (JEMEPPE)**.
Le terrain concerné est situé **rue du Laveu 73 + à 4101 SERAING (JEMEPPE)** et cadastré **SERAING 9e division, section A, n° 673 B 2**.

Le projet vise à "**construire un immeuble de deux appartements et une habitation unifamiliale**" et présente les caractéristiques suivantes :

L'autorité a décidé, avant la délivrance éventuelle d'un certificat d'urbanisme N°2, d'informer les citoyens dudit projet, leur permettant ainsi de faire part de leurs éventuelles remarques.

Application de l'article D.VIII.13. L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme no 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - ~~D.IV.40 - R.IV.40-1 -~~ **D.VIII.13** - du Code du Développement Territorial.
Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS PAR TELEPHONE**) :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33)**

L'enquête publique est ouverte le 2 décembre 2025 et clôturée le 16 décembre 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **enquete.urbanisme@seraing.be**

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le **16 décembre 2025, à 10h30**.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(CDLD art. L 1132-4)

Julie GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE